

## PROJET DE QUARTIER LYONVAISE VERGOIN

### CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE LYON 9<sup>ème</sup>

#### PRIORITES POUR LA PROGRAMMATION 2012

---

## VERGOIN

**Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 a été prolongé une deuxième fois pour une année supplémentaire jusqu'au 31 décembre 2011. Un avenant doit être signé au troisième trimestre 2011 pour préciser les objectifs partagés jusqu'en 2014.**

**Le quartier du Vergoin reste classé en catégorie 2 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale au vu des difficultés qui persistent sur ce quartier : précarité des ménages, situation d'enclavement, chômage, isolement des personnes les plus fragiles, difficulté d'accès aux services de droit commun.**

#### Eléments de contexte

☞ **Les résultats des enquêtes « écoute habitants »** menées ces dernières années montrent que les habitants du Vergoin sont en 2010, 87% à déclarer se sentir bien dans leur quartier. Ce taux est stable depuis 2002. Le taux de satisfaction par rapport au logement atteint 87%.

L'attachement au quartier est important (69%) mais varie fortement d'une année à l'autre. Près de la moitié des habitants (46%) pensent que leur quartier s'est amélioré et surtout les personnes habitant sur le secteur Vergoin HLM. Ce taux a fortement augmenté depuis 2002, corrélativement à la forte baisse du sentiment de dégradation (- 36 points depuis 2002).

En outre, une majorité des habitants (70%) est satisfaite de la propreté et de l'entretien de leur quartier et de leur immeuble.

Le sentiment de sécurité progresse de 25 points de 2002 à 2010 pour atteindre 87%.

Le manque de commerces sur le quartier est souligné par 83 % des habitants qui, pour la plupart (92%), fréquentent ceux qui existent.

Tandis que la fréquentation des équipements culturels est faible, la participation aux activités sur le quartier est très élevée et en nette progression depuis 2 ans: 88% des habitants déclarent être bien informés des activités prévues sur leur quartier et 49% déclarent participer à des activités. Cette participation est la plus importante des quartiers CUCS de Lyon et même supérieure à la moyenne des quartiers hors CUCS de la Ville.

Cependant, les améliorations restent fragiles d'une année sur l'autre et restent tributaires de la qualité de l'offre de service locale et de la capacité des acteurs locaux à construire des réponses adaptées aux besoins des populations les plus défavorisées.

☛ **Composé essentiellement de logement social, les difficultés sociales et économiques sont persistantes.** Le quartier reste peu attractif : isolé, plutôt mal desservi en transport en commun. La vie sociale reste insuffisamment reliée au reste du grand quartier de Saint Rambert.

Le quartier du Vergoin regroupe 1456 habitants (RGP 1999), soit 3% de la population de l'arrondissement.

Pour rappel, au 31/12/2005, 70 % des habitants sont allocataires CAF (54% pour le 9<sup>ème</sup>) :

- 15% des allocataires ont 3 enfants ou plus (6% pour le 9<sup>ème</sup>)
- 38% des allocataires sont à bas revenus (21% pour le 9<sup>ème</sup>)
- 11% des allocataires sont bénéficiaires du RMI (7 % pour le 9<sup>ème</sup>).
- 52% des enfants de moins de 6 ans et 50% des moins de 18 ans vivent dans des familles à bas revenus

L'observatoire de la MDEF indique que c'est le quartier du Vergoin qui connaît, de l'ensemble des quartiers CUCS, la plus forte progression du chômage en 2008 (+ 40%) avec une stagnation en 2009 et une légère amélioration en 2011.

Cette amélioration n'a pas contribué à déprécier la population du Vergoin qui reste la plus pauvre de l'agglomération. En effet, en 2011, Parmi les 2187 personnes des ménages, 219 personnes perçoivent moins de 1810 € par an.

Les quelques données de l'INSEE disponibles à l'échelle des cités sociales (Vergoin, Dargoire et Rochechardon) venaient montrer que :

- en 2007 la part des bénéficiaires de la CMUC parmi les bénéficiaires de la CPAM est de 20.5% (8.8% sur l'Unité Urbaine de Lyon)
- le revenu fiscal médian 2005 par U.C. est de 11070 euros (17 895 sur l'U.U. de Lyon)
- en 2005, 21.7 % de la population vivaient dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) (9.9% sur l'U.U. de Lyon)
- en 2006, 79.8% des salariés sont employés ou ouvriers

Une actualisation en cours de ces données à l'échelle du quartier CUCS du Vergoin (livrable fin octobre) permettra de mener, avec les acteurs locaux, un travail de diagnostic partagé sur ce territoire.

**Les priorités pour les années à venir doivent restées axées sur :**

- **Une démarche de projet social et culturel à l'échelle du quartier de Saint Rambert :** au moyen d'actions favorisant la mixité sociale et le lien du Vergoin à l'ensemble du quartier de Saint Rambert / en prenant appui sur le projet du pôle social et culturel /en accompagnant l'initiative des habitants et de la vie associative locale, et en apportant des réponses à l'isolement des populations les plus fragiles, notamment les femmes / au moyen d'actions de développement social et culturel qui placent les habitants au cœur des projets et qui suscitent la mobilité des publics et leur accès à l'offre des grands équipements culturels du 9ème
- **la capacité à travailler dans la proximité un meilleur cadre de vie et une offre de service spécifique au bénéfice des populations les plus fragiles :** au moyen d'un projet éducatif local construisant une offre cohérente / au travers d'initiatives innovantes visant à renforcer l'insertion sociale et professionnelle des habitants qui en sont le plus éloignés / au moyen d'actions de GSUP visant à accompagner les bailleurs dans l'amélioration de la vie quotidienne

## La programmation 2012

Les priorités d'intervention restent celles formalisées dans le CUCS de la ville de Lyon intégrant le travail de modification des volets thématiques en cours de réalisation (finalisation au dernier trimestre 2011). Elles tiennent compte des travaux réalisés en 2010 dans le cadre du bilan partagé du schéma de développement du quartier du Vergoin.

Les actions proposées devront à la fois :

- Alimenter le projet global de développement des quartiers
- Montrer leur cohérence avec les priorités déclinées ci-dessous
- Consolider le partenariat local et favoriser la transversalité
- Renforcer la participation des habitants à la mise en œuvre des projets

☞ Pour les actions reconduites, un bilan intermédiaire devra être produit en fonction des objectifs et des résultats attendus en 2012.

**Dans tous les cas, le dépôt d'un projet fera l'objet d'une rencontre avec le chargé de mission Développement social local responsable de la programmation dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement ou pour les projets relevant d'une thématique spécifique, les référents thématiques concernés (coordinateur PEL, Mission de coopération culturelle, PLIE...).**

### **Priorité 1 : Améliorer le cadre de vie et favoriser l'ouverture du quartier**

#### CADRE DE VIE

Sur le quartier du Vergoin, l'amélioration du cadre de vie reste liée à la mise en œuvre de la convention de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité 2007-2009 (prolongée jusqu'en 2012) qui s'articule autour de trois priorités :

- l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie
- le développement de la participation des habitants dans la gestion de leur cadre de vie
- l'amélioration du sentiment de tranquillité/ sécurité

#### LIEN SOCIAL / VIE ASSOCIATIVE

- Développer les initiatives culturelles et festives qui favorisent :
  - o la mixité sociale et l'ouverture du quartier
  - o le lien avec les familles
  - o le partenariat entre les associations
- Soutenir les associations locales et les initiatives d'habitants dans l'objectif de développer le lien social et de lutter contre l'isolement des personnes les plus en difficulté

#### DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Les orientations générales restent pour 2012 celles définies dans le schéma de développement culturel :

- favoriser la « circulation des publics » :
  - o en s'appuyant sur les ressources du territoire et en mobilisant les institutions culturelles impliquées sur le 9<sup>ème</sup> arrondissement (TNG, Réseau des bibliothèques, Service archéologique...)
  - o en favorisant les croisements de publics par des actions inter équipements, inter quartiers, inter générations, ...
- Placer les habitants au cœur des projets :
  - o Par une démarche de co-construction des projets culturels et événementiels avec les habitants conciliée à un propos artistique de qualité
  - o En favorisant les rencontres habitants/artistes, amateurs/professionnels

## **Priorité 2 : Construire une offre de service aux habitants cohérente et adaptée aux besoins du territoire dans le cadre du projet social et culturel de Saint-Rambert**

### **VOLET SOCIO-EDUCATIF**

Les projets développés dans le cadre du volet socio-éducatif de la programmation 2012 répondront aux priorités suivantes:

→ Soutenir une approche globale et partagée de la jeunesse en renforçant le partenariat et les collaborations entre équipements. Dans le cadre d'une coordination 11-16 ans associant les partenaires associatifs et institutionnels, nous veillerons à la couverture de l'ensemble du territoire mais également à travailler de façon concertée sur des réponses collectives à construire en direction des jeunes.

→ Développer des actions ciblées favorisant les « passerelles » entre les tranches d'âges avec une attention particulière sur le public des 13-16 ans, notamment les jeunes filles.

→ Favoriser l'accès pour tous à l'offre de loisirs et à la pratique pérenne d'une activité : accompagnement des familles, aides facultatives, communication et information en direction des familles, actions et animations de proximité et utilisation du dispositif ticket sport culture.

### **VOLET INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

→ Permettre un rapprochement entre l'offre d'insertion et les publics les plus éloignés et les plus isolés, notamment les femmes

→ Favoriser l'articulation et le maillage entre acteurs de l'insertion sociale et acteurs de l'insertion professionnelle dans l'accompagnement des personnes, voire des familles en difficulté :

- ✚ En s'adaptant aux besoins du public : actions collectives ou accompagnement individuel
- ✚ En complémentarité avec les dispositifs d'aide et/ou d'accompagnement déjà existant,

→ Lutter contre les freins à l'insertion sociale et professionnelle : développer l'accès aux droits, à la culture, à la maîtrise de la langue, à la mobilité et à l'autonomie des populations les plus fragiles

### **VOLET PREVENTION/JEUNESSE**

En complément des actions prévues dans le cadre du Contrat Local de Sécurité 2008-2011, actuellement en cours de réécriture, la programmation 2012 sur le Vergoin priorisera les actions qui visent à :

→ Favoriser le maillage entre les intervenants (associations, travailleurs sociaux, institutions, bailleur...)

→ Développer les actions de prévention type chantiers en favorisant les partenariats locaux dans la mise en œuvre

→ Travailler sur la complémentarité entre les acteurs locaux et sur l'articulation animation/prévention spécialisée

→ Renforcer le travail de lien avec les familles, afin de favoriser leur implication dans les projets.

# VAISE

---

**Le quartier de Vaise est maintenu en catégorie 3 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et pourra à ce titre bénéficier de crédits spécifiques de la politique de la ville.**

Le quartier mairie du 9<sup>ème</sup> regroupe 2586 habitants (RP 2007). Plus largement, le quartier Salengro comptait 2735 habitants en 1999 (RGP 99). Il a connu l'arrivée, en moins de 10 ans, de plus de 1000 habitants supplémentaires (3770 habitants dénombrés par la RP 2007).

Pour rappel, les dernières données de l'INSEE montraient la persistance d'une réelle précarité sociale pour une partie de la population :

- en 2007, la part des bénéficiaires de la CMUC parmi les bénéficiaires de la CNAM est de 15.4% (8.3% sur l'unité urbaine de Lyon) et de 18.1% pour les 18-24 ans
- le revenu fiscal médian 2005 est de 15007 euros par unité de consommation (17 895 sur l'U.U. de Lyon)
- en 2005, 15.7% de la population vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) (9.9% sur l'U.U. de Lyon)

En 2010, on note une légère amélioration du taux de précarité sur le quartier Vaise à l'échelle de l'IRIS (baisse de 8, 46% des bénéficiaires de la CMUC parmi les bénéficiaires de la CNAM). Ceci atteste d'une mixité sociale grandissante.

En revanche, sur les pourtours de ce quartier, la part des bénéficiaires de la CMUC est assez importante (11%) et témoigne d'une fragilité persistante.

Cependant, ces données ont une signification limitée car la population a fortement évolué : à l'échelle du grand quartier de Vaise, 2790 nouveaux logements ont été livrés entre 2001 et début 2007 et près de 2000 sont attendus dans les prochaines années.

Une lecture élargie à l'échelle du grand Vaise montre bien la fragilité de ce territoire avec à la fois la persistance de poches de précarité et de pauvreté, et malgré une réelle mixité sociale, la présence nombreuse de ménages en situation de fragilité économique qui nécessite un accompagnement fort par les acteurs locaux. La transformation physique de Vaise et l'arrivée de nouvelles populations ne doivent pas masquer l'enjeu de maintenir une fonction d'accompagnement social forte et d'organiser le vivre ensemble dans un quartier dont la mixité sociale est à conforter.

**Les priorités pour la programmation 2012 restent celles définies dans le CUCS 2007-2009, prolongé jusqu'en 2011 et intégrant le travail de modification des volets thématiques en cours de réalisation (finalisation au dernier trimestre 2011).**

Il s'articule autour des priorités suivantes :

- ☞ **Accompagner les mutations sociales et urbaines du quartier et favoriser la mixité sociale notamment par des projets culturels**
- ☞ **Accompagner les populations les plus fragiles (personnes isolées, primo-arrivants, résidents de foyers...) par une offre de service adaptée**
- ☞ **Construire une approche enfance/jeunesse cohérente et partenariale. Dans le cadre d'une coordination 11-16 ans associant les partenaires associatifs et institutionnels, nous veillerons à la couverture de l'ensemble du territoire mais également à travailler de façon concertée sur des réponses collectives à construire en direction des jeunes.**
- ☞ **Favoriser le lien enfants parents et l'implication de ces derniers dans la conception et mise en œuvre des actions**